

A propos

Le Coast Camp est un camp de ski qui réunit les groupes de jeunes de différentes églises évangéliques de la Côte : ADN, Métamorphose, Gimel'feu, Halogène, Tonus, God4You et Synchronos.

Description

Chaque année, autour de Nouvel An et depuis plus de 15 ans, ce camp accueille une centaine de jeunes dans nos montagnes suisses. Cette semaine qui n'est pas comme les autres, allie fun, spirituel et relationnel.

Ainsi le programme de la semaine est varié et comprend notamment : dévaler les pistes, faire de nouvelles connaissances, participer à des ateliers, rigoler à ne plus pouvoir s'arrêter mais aussi découvrir Dieu et approfondir sa relation avec Lui en apprenant à mieux se connaître et à mieux Le connaître.

Pour nous, cela ne fait aucun doute ; ce camp peut apporter quelque chose à chaque participant-e, maintenant le choix de venir découvrir de quoi il s'agit ne nous appartient plus.

Inscription

Les inscriptions sont considérées comme définitives dès paiement du camp et décharge retournée (pour les mineur-e-s uniquement) et sont prises en compte par ordre d'arrivée. Aucune réservation n'est possible. Le Coast Camp se réserve le droit de refuser une inscription.

La durée du camp est de 8 jours. Il commence et se termine par le transport en car compris. En cas de non-participation à l'entier de la semaine, merci de nous le signaler.

Transports

Un transport est organisé entre la Côte et le lieu du camp. Celui-ci est compris dans le prix du camp. En cas de renoncement au transport, aucune réduction n'est accordée. Les détails quant à l'heure de départ et d'arrivée seront indiqués dans la lettre de bienvenue.

Arrangement

En cas de difficultés financières, des arrangements sont possibles sur demande. N'hésitez pas à nous contacter :

t.cretegny@outlook.com – 079 254 82 50

Frais d'annulation

En cas de désinscription, les frais d'annulation suivants seront retenus sur le prix de camp :

Au minimum 30.- CHF

- 45-36 jours avant le camp : 20%
- 35-26 jours avant le camp : 50%
- 25-16 jours avant le camp : 75%
- 15-0 jours avant le camp : 100%

Pour une annulation consécutive à un problème de santé, un certificat médical devra nous être adressé. Cependant, une participation aux frais déjà engendré sera exigée d'une somme égale à 200 frs (frais qui comprennent l'hébergement et le transport réservé)

Frais de retard de paiement

Le paiement du camp doit être crédité sur le compte postal avant le premier jour du camp. Si le paiement ne survient pas à temps, 30.- CHF de frais supplémentaires seront facturés.

Assurances

Le-la participant-e doit être assuré-e en matière de responsabilité civile, maladie et accident et il fait appel à celles-ci en cas de besoin

Age limite

La participation au camp est possible dès l'âge de 15 ans révolus au début du camp. Une exception peut être faite si le participant va fêter ses 15 ans dans l'année scolaire en cours.

Dégâts

Le-la participant-e est seul-e responsable des dégâts matériels causés volontairement ou non.

Parking

Les places de parking étant limitées, elles sont réservées aux responsables du camp.

Photos, images et vidéos

Le Coast Camp est autorisé à utiliser, pour son usage interne et externe, les photos et vidéos prises durant le camp par des équipes d'animation ou des personnes mandatées et sur lesquelles pourraient figurer les participant-e-s ou les lieux où se déroulent les activités.

En cas de refus d'une utilisation de photos ou de vidéos, merci de nous le communiquer par écrit.

Dossier médical

Tout problème médical, allergies comprises, doit être annoncé à l'inscription ou avant le 10 décembre par écrit.

Si un suivi du-de la participant-e (par exemple, pour une prise de médicament) doit être effectué pendant le camp, celui-ci doit être détaillé dans l'annonce.

Cuisine / allergies alimentaires

La cuisine est réalisée par des bénévoles afin de pouvoir garantir un prix de camp le plus faible possible. La réalisation d'un menu unique va dans ce sens.

En cas d'allergies alimentaires, merci de téléphoner à Coline Rochat au 077 484 01 84 pour discuter des moyens de les prendre en considération. Une participation pécuniaire supplémentaire pourra être demandée en cas de réalisation d'un menu séparé.

Règles de camp

- La consommation de drogues est interdite.
- Consommation de boisson alcoolisée selon point ci-dessous.
- La présence de gars dans les pavillons des filles et vice-versa est interdite
- La participation aux repas, soirées et cellules est obligatoire
- Les activités en-dehors de l'enceinte du chalet se vivent par 3 minimum (exception faite si annoncée au responsable de journée).
- Le respect des règles de la station sur les pistes de ski est obligatoire.

Consommation d'alcool

Aucune consommation ou détention d'alcool est tolérée dans l'enceinte du chalet. Une coupe de claret peut être exceptionnellement servie à Nouvel An. Toute consommation en dehors de l'enceinte du chalet ne doit pas altérer la capacité de discernement des campeur-euse-s.

Responsabilité

Les membres de l'organisation du Coast Camp, ainsi que l'association Coast in Movement, ne peuvent être tenus responsables de toute conséquence, accident, dommage ou tort moral qui serait liée à un non-respect des conditions générales.

Renvoi

Le non-respect des règles de camp peut entraîner des conséquences allant jusqu'à l'expulsion du camp. En cas de renvoi, les frais de rapatriement sont à la charge du participant.

Objets trouvés

Aucune gestion des objets trouvés n'est effectuée après le camp. Ceux-ci sont éliminés lors du départ du chalet. Pensez à marquer vos affaires.